Brève de France

La députée française **Valérie Boyer**, auteur du projet de loi sur la pénalisation du génocide arménien, a déclaré que le conflit du Karabakh ne doit pas être ignoré et qu'il doit sortir de l'état d'enfermement. "Un pont de communication doit être construit entre Erevan et Stepanakert pour que la région sorte de son isolement politique, diplomatique et humain.

En premier lieu, il est nécessaire de commencer par créer dans l'opinion publique internationale un mouvement en faveur de la reconnaissance du Karabakh.

Malheureusement, près de 99 % des français et des européens ne sont pas au courant et ni préoccupés par le problème de l'Artsakh. Cela est du essentiellement au fait que le Karabakh n'a pas de pétrole."

Mme Boyer est convaincue que le projet de loi pénalisant la négation du génocide arménien et le processus de reconnaissance du Karabakh sont intimement liés.

"Il est nécessaire de poursuivre les efforts, et exhorter les Etats-Unis à reconnaître le génocide arménien. Cela permettra la reconnaissance de l'Artsakh," a-t-elle souligné.